AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES JEUNES

Implemented by

CONCLUSIONS ICR 2020-25

À propos de la Facilité ICR

La Facilité ICR soutient les réformes de l'environnement des affaires, afin que le secteur privé s'épanouisse et crée des emplois décents et une croissance durable dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Avec plus de 100 projets d'assistance technique dans plus de 60 pays réalisés lors de sa première phase de cinq ans, cette série de brochures « Conclusions » se concentre sur le travail réalisé avec nos partenaires dans nos domaines cibles principaux.

DANS LA MÊME SÉRIE :

- ACCÈS AU FINANCEMENT
- DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ POUR LES RÉSULTATS
- ÉCONOMIE SOCIALE ET VERTE
- AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Notre approche de l'autonomisation économique des jeunes

La Facilité ICR a basé son travail sur l'aide à l'autonomisation économique des jeunes sur une série de rapports que nous avons publiée. Les jeunes entrepreneur·e·s font face à des problèmes spécifiques pour accéder au financement et ces rapports ont examiné les obstacles rencontrés ainsi que les opportunités que les réformes de l'environnement des affaires pourraient offrir et les moyens pour augmenter la participation des jeunes dans les dialogues public-privé.

ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

Nous avons identifié que les décideurs·euses politiques se concentrent souvent sur des mesures favorisant l'offre pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes, mais qu'ils·elles ignorent les réformes favorisant la demande qui traitent des obstacles systémiques et des défis institutionnels. De plus, les politiques nationales pour soutenir le développement économique et l'entrepreneuriat ont tendance à être trop restreintes, ne prenant pas en compte les besoins spécifiques des jeunes entrepreneur·e·s aux différentes étapes de leur croissance commerciale. Optimiser les réformes réglementaires et améliorer davantage les efforts de coordination et de suivi garantit une application réussie des initiatives visant à autonomiser les jeunes entrepreneur·e·s.

EMPLOI DES JEUNES

Pour améliorer efficacement l'emploi des jeunes, les décideurs·euses politiques doivent adopter une approche intégrée qui prend en compte les obstacles de l'offre et de la demande, tout en respectant les objectifs nationaux de développement économique. Augmenter la productivité des entreprises existantes, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), est essentiel pour faciliter l'emploi des jeunes. Proposer des avantages pour que les MPME s'officialisent peut les aider à accéder aux ressources nécessaires pour leur croissance. Il est tout aussi important d'investir dans les zones de croissance et les futures tendances du marché des emplois, ce qui garantit que les jeunes reçoivent une formation adaptée au paysage changeant du marché du travail, maintenant ainsi la compétitivité pour les années à venir.

PARTICIPATION DES JEUNES DANS LE DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Les décideurs·euses politiques doivent reconnaître l'importance des jeunes et des organisations qui les représentent dans les processus politiques et la prise de décision. Un engagement sincère en faveur de l'intégration des perspectives des jeunes dans les discussions politiques est essentiel, avec le soutien de structures de représentation appropriées pensées pour les besoins locaux, sans oublier les mandats locaux qui améliorent l'inclusion des jeunes. Les technologies numériques peuvent faciliter cette implication, alors que le soutien du réseau et le renforcement des capacités sont essentiels pour autonomiser les organisations pour les jeunes. De plus, des mécanismes de surveillance, évaluation et apprentissage doivent être établis pour s'adapter aux besoins changeants des jeunes alors que la politique continue de se développer.

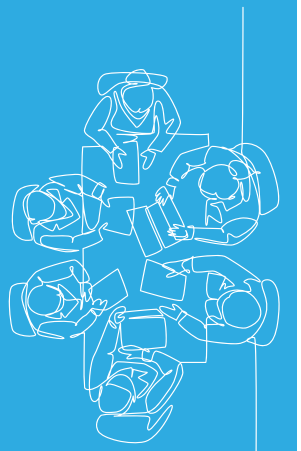

Mise en œuvre de notre approche

Entre 2020 et 2025, nous avons fourni un certain nombre d'interventions basées sur les besoins de nos partenaires. Plus nous avancions, plus nos expériences influençaient notre approche, qui a été continuellement affinée. En voici quelques exemples.

SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

Nous avons soutenu la Tanzania Agricultural Development Bank, une banque de développement publique, pour améliorer les pratiques de prêt pour les femmes et les jeunes dans l'agriculture en introduisant des prêts sur mesure avec des conditions flexibles. Nous avons réalisé une étude pour développer une stratégie de genre et des produits financiers, ce qui a mené à la création d'une unité dédiée à sa mise en œuvre.

Nous avons également aidé l'Eswatini National Industrial Development Corporation à améliorer le financement des entreprises appartenant à des femmes et des jeunes en Eswatini. Cela a impliqué une étude de marché, des propositions de réformes politiques et des recommandations pour des programmes de financement sur mesure. L'intervention avait pour but de fournir un financement accessible et d'influencer les réformes pour soutenir ces populations défavorisées.

Au Nigéria, la Facilité ICR a soutenu la Small and Medium Enterprises Development Agency (SMEDAN) pour s'assurer que la nouvelle politique du pays concernant les micro, petites et moyennes entreprises serait appliquée, y compris l'assistance nécessaire pour les jeunes entrepreneur·e·s. Un bureau pour les femmes et les jeunes a également ouvert au sein de la SMEDAN.

SOUTENIR L'EMPLOI DES JEUNES

La Namibie souffrait d'un fort taux de chômage, en particulier chez les femmes et les jeunes. Nous avons aidé le Namibia Investment Promotion and Development Board à élaborer un plan d'action stratégique pour le développement de l'écosystème des MPME qui autonomise les femmes et les jeunes tout en améliorant les opportunités d'emploi. Nous avons identifié des obstacles qui limitaient la croissance des MPME. Les rôles des acteurs·rices dans les domaines de la politique, l'offre, la demande et les secteurs intermédiaires ont été évalués. Selon les conclusions, nous avons développé un cadre pour soutenir les MPME namibiennes afin d'obtenir un développement durable pour les femmes et les jeunes qui travaillent.

SOUTENIR LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS LE DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Nous avons soutenu la Ghana Chamber of Young Entrepreneurs (GCYE) pour encourager la création d'un environnement des affaires plus inclusif. Le projet était basé sur l'identification des obstacles critiques rencontrés par les femmes et les jeunes entrepreneur·e·s, renforçant la capacité de plaidoyer de la GCYE et facilitant la collaboration avec les parties prenantes inclusives pour développer des solutions. develop solutions.

Leçons clés pour les professionnel·le·s

Nous avons beaucoup appris de notre travail auprès des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Voici trois leçons très importantes que nous souhaitons vous partager.

Les preuves indiquent qu'une approche spécifique pour l'autonomisation économique des jeunes est nécessaire, mais peu reconnue.

La sensibilisation reste nécessaire pour lutter contre les préjugés liés à l'âge qui limitent l'accès des jeunes aux ressources, réseaux et opportunités pour faire grandir leurs entreprises.

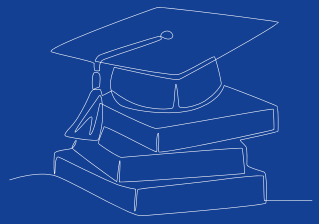

La narration qui entoure l'autonomisation économique des jeunes tourne souvent autour de l'entrepreneuriat en raison d'un manque d'emplois.

Cela peut être dangereux et mener à de la frustration ou des échecs. Sans un soutien, une formation et des ressources adaptés, de nombreux jeunes entrepreneur·e·s peinent à réussir. Au lieu de les précipiter à lancer leurs entreprises, il faut se concentrer sur la création d'un écosystème sain, avec une éducation, un mentorat et des opportunités durables pour que les jeunes puissent s'épanouir dans l'entrepreneuriat ou d'autres voies professionnelles.

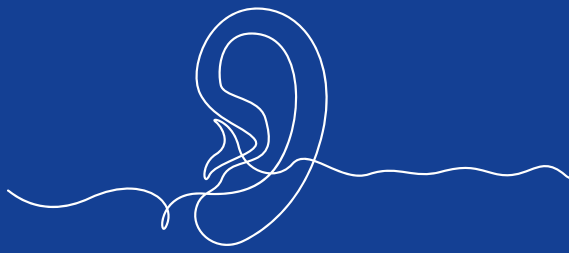

Les jeunes doivent être impliqués dans l'élaboration des politiques et leur application.

Une réforme efficace nécessite une approche englobant le cycle complet avec une participation significative des jeunes lors de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi.

En savoir plus

Le rapport ICR, Réforme de l'environnement des affaires dans les pays ACP : éliminer les obstacles à l'emploi et au recrutement, met en évidence des réformes potentielles qui représentent des opportunités pour faire avancer l'emploi des jeunes.

Réformes de l'environnement des affaires pour l'entrepreneuriat des jeunes dans la région ACP présente les opportunités pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et donne des pistes aux décideurs·euses politiques pour améliorer les conditions de lancement et d'exploitation des entreprises.

Promouvoir la participation de la jeunesse dans les dialogues public-privé s'intéresse à la façon dont les décideurs·euses politiques et les gouvernements peuvent inclure les jeunes plus efficacement dans le dialogue public-privé.

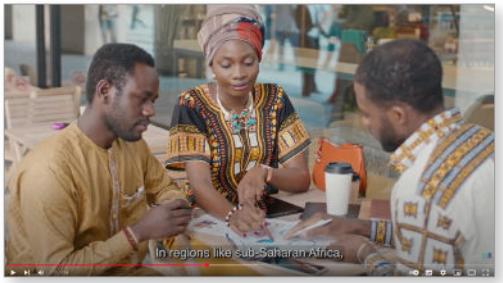

Cette courte vidéo sur l'autonomisation économique des jeunes vous donne un aperçu de notre travail dans ce domaine.

Consultez nos articles de l'ICR concernant l'accès au financement

Sélectionnez l'option « **autonomisation économique des jeunes** ».

LIRE ICI

Cette publication a été produite avec l'aide financière de l'Union européenne (UE), l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS) dans le cadre du 11ème Fonds européen de développement (FED), le Ministère fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) et le British Council. La Facilité ICR est mise en œuvre par la GIZ, le British Council, Expertise France et SNV. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du British Council et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'UE, de l'OACPS, du BMZ ou des autres partenaires de mise en œuvre.

La Facilité ICR soutient les pays et les institutions régionales de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS), dans leur processus de dialogue public-privé afin de créer un climat d'investissement plus propice et durable.

ÉDITEUR

Facilité ICR
Rue du Trône 108, 1050 Bruxelles, Belgique
www.icr-facility.eu

RÉDACTION ET CONCEPTION

Julie Pybus et Fanny Blanquier, *Pioneers Post*

La responsabilité du contenu des liens vers les sites externes liés à cette publication incombe toujours à leurs éditeurs respectifs. La Facilité ICR n'est pas responsable de ce contenu.

Bruxelles, juillet 2025